



Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 6 juin 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative à la construction de la ligne à 120 kV du
Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur
Votre dossier : R-3960-2016
Notre dossier : R051468 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, dépose ses compléments de réponses aux demandes de renseignements selon la décision D-2016-088 dans le dossier décrit ci-dessus.

Le Transporteur souligne qu'il dépose la pièce HQT-2, Document 3, Annexe 1 révisée sous pli confidentiel. Cette pièce contient des informations concernant des impédances de lignes et de bancs de condensateurs, lesquelles sont des données de simulation de réseau usuellement associées aux schémas unifilaires dont la confidentialité est déjà demandée en cette instance. Le Transporteur, en conformité avec l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et pour les motifs décrits à la demande d'autorisation et à l'affidavit qui l'appui, demande à la Régie d'interdire la divulgation, la publication ou la diffusion de la pièce précitée.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Me Yves Fréchette
/jg

p.j.
c.c. Intervenants (courriel)